RCS : COMPIEGNE
Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 50157
Numéro SIREN : 448 000 448
Nom ou dénomination : AB PAIES

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2021 sous le numéro de dépôt 2788

COMPTES ANNUELS

AB PAIES
2 IMP DU TAILLIS
60117 VAUCIENNES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020
0344882779

ETATS FINANCIERS

Bilan

BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	81 373	80 104	1 268	6 153
Immobilisations financières				
Actif immobilisé	**81 373**	**80 104**	**1 268**	**6 153**
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	126		126	10 222
Autres créances				956
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	68 512		68 512	19 060
Charges constatées d'avance				
Actif circulant	**68 638**		**68 638**	**30 237**
TOTAL GÉNÉRAL	**150 010**	**80 104**	**69 906**	**36 390**

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	7 700	7 700
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	770	770
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants		
Report à nouveau	14 898	30 124
Résultat de l'exercice	23 941	(15 226)
Provisions réglementées		
Capitaux propres	**47 309**	**23 368**
Provisions pour risques et charges		
Autres emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	18 134	11 319
Autres dettes	4 463	1 704
Dont comptes courants d'associés de l'exercice N		
Produits constatés d'avance		
Dettes	**22 597**	**13 023**
TOTAL GÉNÉRAL	**69 906**	**36 390**

DETAIL DU BILAN SIMPLIFIE

Rubriques		01/01/2020 31/12/2020 12	01/01/2019 31/12/2019 12	Variation Montant	Variation %
Immobilisations corporelles		**1 268**	**6 153**	**(4 884)**	**-79,39**
213150	BUREAU SIEGE	69 935	69 935		
218100	Installations agencements	8 440	8 440		
218300	Matériel de bureau et matériel informatique	2 998	2 998		
281315	Amortissement construction	(69 935)	(66 050)	(3 885)	-5,88
281810	Amort Installations agencements	(8 440)	(8 440)		
281830	Amort mat bureau et informatique	(1 729)	(730)	(999)	-136,88
Actif immobilisé		**1 268**	**6 153**	**(4 884)**	**-79,39**
Créances clients et comptes rattachés		**126**	**10 222**	**(10 096)**	**-98,77**
411	Centralisation Clients	126	10 222	(10 096)	-98,77
Autres créances			**956**	**(956)**	**-100,00**
445670	Crédit de TVA à reporter		956	(956)	-100,00
Disponibilités		**68 512**	**19 060**	**49 452**	**259,46**
512100	Société Générale	68 512	19 060	49 452	259,46
Actif circulant + comptes de régularisation		**68 638**	**30 237**	**38 400**	**127,00**
TOTLA GÉNÉRAL ACTIF		**69 906**	**36 390**	**33 516**	**92,10**
Capital social ou individuel		**7 700**	**7 700**		
101000	Capital	7 700	7 700		
Réserve légale		**770**	**770**		
106100	Réserve légale	770	770		
Report à nouveau		**14 898**	**30 124**	**(15 226)**	**-50,54**
110000	Report à nouveau créditeur	14 898	30 124	(15 226)	-50,54
Résultat de l'exercice		**23 941**	**(15 226)**	**39 167**	**257,24**
Capitaux propres		**47 309**	**23 368**	**23 941**	**102,45**
Fournisseurs et comptes rattachés		**18 134**	**11 319**	**6 815**	**60,21**
401	Centralisation Fournisseurs	18 134	11 319	6 815	60,21
Autres dettes		**4 463**	**1 704**	**2 759**	**161,97**
445510	TVA à décaisser	4 442		4 442	
445720	Tva Collectée à 20%	21	1 704	(1 683)	-98,77
Dettes et comptes de régularisation		**22 597**	**13 023**	**9 575**	**73,52**
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF		**69 906**	**36 390**	**33 516**	**92,10**

BILAN COMPARATIF

Actif

Rubriques	31/12/2020	% du poste	% de l'actif	31/12/2019	% du poste	% de l'actif
Immobilisations incorporelles		0%	0%		0%	0%
Immobilisations corporelles	1 268	100%	2%	6 153	100%	17%
Immobilisations financières		0%	0%		0%	0%
Actif immobilisé	1 268	100%	2%	6 153	100%	0,17
Stocks		0%	0%		0%	0%
Créances	126	0%	0%	11 178	37%	31%
Disponibilités	68 512	100%	98%	19 060	63%	52%
Actif circulant	68 638	100%	98%	30 237	100%	0,83
Comptes de régularisation actif		0%	0%		0%	0%
TOTAL ACTIF	**69 906**		**100%**	**36 390**		**100%**

Passif

Rubriques	31/12/2020	% du poste	% du passif	31/12/2019	% du poste	% du passif
Capital social ou individuel	7 700	16%	11%	7 700	33%	21%
Résultat de l'exercice	23 941	51%	34%	(15 226)	-65%	-42%
Autres capitaux propres	15 668	33%	22%	30 894	132%	85%
Capitaux propres	47 309	100%	68%	23 368	100%	0,64
Provisions / risques et charges			0%			0%
Emprunts et dettes financières		0%	0%		0%	0%
Autres dettes	22 597	100%	32%	13 023	100%	36%
Dettes	22 597	100%	32%	13 023	100%	0,36
Comptes de régularisation passif			0%			0%
TOTAL PASSIF	**69 906**		**100%**	**36 390**		**100%**

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		63 006	31 396
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
Produits d'exploitation		**63 006**	**31 396**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes		30 138	35 072
Impôts, taxes et versements assimilés		336	340
Rémunération du personnel			
Charges sociales		3 302	5 817
Dotations aux amortissements		4 884	5 392
Dotations aux provisions			
Autres charges		405	0
Charges d'exploitation		**39 065**	**46 622**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**23 941**	**(15 226)**
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			
BÉNÉFICE OU PERTE		**23 941**	**(15 226)**

	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Abattements sur le bénéfice		

Déductions diverses				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS			**23 941**	
Déficit de l'exercice reporté en arrière				
Déficits antérieurs reportables /	Dont imputés sur le résultat :	*24 151*		23 941
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS			**0**	

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

Rubriques		01/01/2020 31/12/2020 12	01/01/2019 31/12/2019 12	Variation Montant	Variation %
Production vendue de services		**63 006**	**31 396**	**31 610**	**100,68**
706112	Prestations conseils Tva 20%	46 095	1 237	44 858	3 627,41
706122	Prestations de paies Tva 20%	16 911	30 159	(13 248)	-43,93
Produits d'exploitation hors TVA		**63 006**	**31 396**	**31 610**	**100,68**
Autres charges externes		**30 138**	**35 072**	**(4 934)**	**-14,07**
606140	CARBURANT	34		34	
606310	Petites Fournitures	2 182	2 044	138	6,76
606320	Fournitures Informatiques	2 841	3 422	(582)	-17,00
606400	Fournitures de Bureau	490	296	194	65,39
611000	Sous-traitance générale	5 000	15 000	(10 000)	-66,67
615000	Entretien et réparations	8 906	4 355	4 551	104,49
616000	Primes d'assurance	472	456	16	3,54
618000	Documentation	1 967	969	997	102,86
622700	Frais d'Acte	93	81	12	14,95
623000	Publicité, publications, relations publiques	1 017	989	28	2,81
625000	Déplacements, missions et réceptions	4 985	5 350	(365)	-6,82
626000	Frais postaux et frais de télécommunications	1 431	1 589	(158)	-9,91
627000	Services bancaires et assimiles	722	521	200	38,46
Impôts, taxes et versements assimilés		**336**	**340**	**(4)**	**-1,18**
635110	Taxe Professionnelle	336	340	(4)	-1,18
Charges sociales		**3 302**	**5 817**	**(2 515)**	**-43,24**
645300	Cotisations aux caisses de retraites	2 324	2 498	(174)	-6,95
645310	GAN mutuelle	800	3 060	(2 259)	-73,85
645500	Pharmacie	177	260	(82)	-31,75
Dotations aux amortissements		**4 884**	**5 392**	**(508)**	**-9,42**
681120	Dot amort. immob corporelles	4 884	5 392	(508)	-9,42
Autres charges		**405**		**405**	**96 376,19**
654000	Pertes sur créances irrécouvrables	405		405	
658000	Charges diverses de gestion			()	-52,38
Charges d'exploitation		**39 065**	**46 622**	**(7 557)**	**-16,21**
Résultat d'exploitation		**23 941**	**(15 226)**	**39 167**	**257,24**
BÉNÉFICE OU PERTE		**23 941**	**(15 226)**	**39 167**	**257,24**

COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF

Rubriques	N	N-1	Variation
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	63 006	31 396	31 610
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
Produits d'exploitation	**63 006**	**31 396**	**31 610**
Achats de marchandises (et droits de douanes)			
Variations de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnement			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes	30 138	35 072	(4 934)
Impôts, taxes et versements assimilés	336	340	(4)
Salaires et traitements			
Charges sociales	3 302	5 817	(2 515)
Dotations aux amortissements	4 884	5 392	(508)
Dotations aux provisions			
Autres charges	405	0	405
Charges d'exploitation	**39 065**	**46 622**	**(7 557)**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**23 941**	**(15 226)**	**39 167**
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôt sur les bénéfices			
BÉNÉFICE OU PERTE	**23 941**	**(15 226)**	**39 167**

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le dont le total est de 69 906 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 23 941 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Construction	15 ans
- Installation agencements	10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode :

Le Changement de la réglementation comptable que notre société a appliqué depuis 2005 concernant les normes :

- CRC 02-10 relatives à l'amortissement et la dépréciation des actifs, modifiées par le règlement CRC 03-07
- CRC 04-06 relatives à la définition des actifs et à leur comptabilisation

n'a eu aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

En effet, nous n'avons identifié aucune immobilisation susceptible d'être amortie selon le régime des composants et nous n'avons pas engagé de frais de développement.

AB PAIES

S.A.R.L. au Capital de 7 700€

Siège Social : 2 impasse du Taillis
LE PLESSIS AU BOIS
60117 VAUCIENNES
SIRET : N° 448 000 448 00010
APE : N° 741J

PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS D'APPLICATION DES RESULTATS
soumise à l'Assemblée Générale Ordinaire du
20 Avril 2021

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée des porteurs de parts sociales décide d'affecter les résultats de l'exercice soit un bénéfice de 23 941,10 € de la manière suivante :

- au compte "Report à nouveau" pour 23 941,10 €

La gérance rappelle, conformément à la loi du 12 Juillet 1965, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les associés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Avril 2021.

La Gérance.

AB PAIES

S.A.R.L. au Capital de 7 700€

Siège Social : 2 impasse du Taillis
LE PLESSIS AU BOIS
60117 VAUCIENNES
SIRET : N° 448 000 448 00010
APE : N° 741J

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLES GENERALE ORDINAIRE

DU 20 Avril 2021

L'an deux mil Vingt et un, le 20 Avril 2021 à 16 heures, les associés de la Société AB PAIES Société à responsabilité limitée au capital de 7 700€. divisée en 77 parts de 100 euros chacune, dont le siège social est à VAUCIENNES 60117 - 2 impasse du Taillis, se sont réunis, au siège social, sur convocation de la gérance, adressée à chacun d'eux.

La séance est ouverte sous la présidence de Patricia ALEXANDRE.

Le président constate que sont présents ou représentés à l'Assemblée :

- Monsieur Claude BOURGET porteur de 38 parts sociales :	38 parts
- Mademoiselle Patricia ALEXANDRE porteur de 39 parts sociales :	39 parts
Total des parts représentées	77 parts

Le Président constate, en conséquence, que l'Assemblée représentant plus de la moitié du capital social, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée :

1°) Examen et approbation, s'il y a lieu, des comptes annuels ainsi que du rapport de gestion de la gérance pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

2°) Lecture du rapport spécial de gérance en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966 et approbation, s'il y a lieu, des conventions intervenues en application de ce texte.

3°) Approbation éventuelle des appointements de la gérance pour ledit exercice.

4°) Quitus de la gérance.

5°) Affectation des résultats de l'exercice.

6°) Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Exemplaire de la lettre de convocation
- Rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice.
- Rapport spécial de la gérance en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966.
- Comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2020.
- Texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président rappelle à l'Assemblée que le rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice, les comptes annuels ainsi que le texte des résolutions proposées à l'Assemblée ont été adressés aux associés non gérants avec la lettre de convocation, plus de quinze jours avant la date de l'Assemblée et que le rapport spécial de la gérance, en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966, a été tenu à la disposition des associés, au siège social, également plus de quinze jours avant la date de la présente Assemblée, ce qui est reconnu exact par les associés présents, tant en leur nom personnel que comme mandataire.

Le Président donne lecture successivement du rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice et du rapport spécial de la gérance visé par l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966.

Le Président déclare alors la discussion générale ouverte.

La discussion close et personne ne demandant plu la parole, le Président met successivement aux voix et l'Assemblée adopte les résolutions ci-annexées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les associés.

Monsieur Claude BOURGET

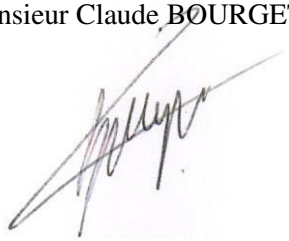

Mademoiselle Patricia ALEXANDRE

AB PAIES
TEXTE DES RESOLUTIONS VOTEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales, après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur les opérations sociales de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ainsi que les explications complémentaires fournies et les observations échangées en cours de séance, approuve ce rapport dans son intégralité ainsi que l'inventaire et les comptes annules faisant ressortir un bénéfice de 23 941,10 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966.

L'assemblée des porteurs de parts sociales donnent acte à la gérance qui lui a été rendu compte, conformément à l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966, qu'aucune convention dans laquelle la gérance ou un associé aurait un intérêt direct ou indirect n'a été passé avec la société ou avec une société dans laquelle la gérance ou un associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur général, membre du directoire ou membre du Conseil de Surveillance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales approuve en tant que besoin le montant des appointements de la gérance qui s'est élevé à la somme €. 0 au cours de l'exercice et fixe provisoirement à €. 0 les appointements pour l'exercice en cours, montant révisable jusqu'à la prochaine Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée des porteurs de parts sociales donne un quitus entier et définitif à la gérance pour sa gestion pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Gérant : Patricia ALEXANDRE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales décide d'affecter les résultats de l'exercice soit un bénéfice de F. 23 941,10de la manière suivante :

- au compte "Report à nouveau" pour 23 941,10 €.

La gérance rappelle, conformément à la loi du 12 juillet 1965, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'effectuer les formalités légales prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal; lequel, après lecture, a été signé par les associés.

Monsieur Claude BOURGET

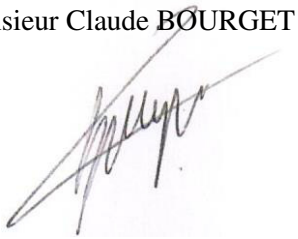

Mademoiselle Patricia ALEXANDRE

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi
du 24 Juillet 1966 et de l'article 35 du
décret du 23 Mars 1967

EXERCICE 2020.

Mesdames, Messieurs,

Les textes précités font obligations à la gérance de présenter à l'Assemblée "un rapport sur les conventions intervenues directement" ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants "ou associés". Ces dispositions "s'étendent aux conventions passées" avec une société dont un associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur général, membre du Conseil de Surveillance est simultanément gérant ou associé de la société à responsabilité limitée.

L'Assemblée statut sur ce rapport et sur ces conventions.

Aucune convention n'est intervenue en ce qui concerne la gérance de votre société.

De même, nous n'avons pas connaissance qu'une convention de cette nature intéresse l'un de nos associés dans la mesure où nous avons connaissance de leurs activités personnelles. Nous nous permettons de rappeler que tout associés qui viendrait à être visé par les présentes dispositions devrait en avertir la gérance de votre société.

LA GERANCE.

AB PAIES

S.A.R.L. au Capital de 7 700€

Siège Social : 2 impasse du Taillis
LE PLESSIS AU BOIS
60117 VAUCIENNES
SIRET : N° 448 000 448 00010
APE : N° 741J

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EXERCICE 2020.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en exécution des prescriptions légales pour vous rendre compte de l'activité de votre Société et des résultats de notre gestion durant l'exercice écoulé clos le 31 Décembre 2020 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le rapport de gestion de la gérance, de même que les comptes annuels et autres documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Un nouveau client qui ne devait faire appel à notre société que 2 à 3 mois, a renouvelé plusieurs fois sa demande, et devrait durer en principe, au moin jusqu'à fin 2022. Cet augmentation de chiffre d'affaire (qui a doublé notre CA) fait que nous envisageons de modifier la structure de la société (passer en SAS) afin de pouvoir générer un salaire avec fiche de paie.

RESULTAT

Le montant du chiffre d'affaires s'est élevé à Euros 63 006
contre 31 396 euros l'exercice précédent soit
une augmentation de 31 610 euros

Les autres produits d'exploitation Euros 0

Les charges totales d'exploitations se sont élevées à Euros 39 065
contre 46 622 euros l'exercice précédent soit
une diminution de 7 557 euros

D'où un **résultat d'exploitation** en BENEFICE de Euros 23 941
représentant 38,00% du C.A. contre -15 226 euros l'exercice précédent

Corrigé du **résultat financier** en 0 de Euros 0

Le RESULTAT COURANT s'élève en bénéfice à Euros 23 941
et représente 38,00% du C.A. contre -15 226 euros l'exercice précédent

Corrigé du **résultat exceptionnel** en 0 de Euros 0

Le montant de l'impôt s'élevant à Euros 0

Le **résultat net comptable** apparaissant au bilan
s'élève en bénéfice Euros 23 941
contre 16 003 en perte l'exercice précédent.

Les amortissements pour dépréciation plus les amortissements
dérogatoires forment un total de Euros 4 884
contre 5 392 euros l'exercice précédent.

BILAN

Le fonds de roulement net global se résume ainsi :

RESSOURCES DURABLES. *(total capitaux propres du bilan)*		
Avant répartition de bénéfice	Euros	47 309
EMPLOIS STABLES *(bilan)*		
Immobilisation nettes	Euros	1 268
soit positif de	Euros	46 041
(pour un capital nominal de 7 700 euros)		
alors que l'exercice précédent y était positif de	Euros	17 215
soit une AUGMENTATION de	Euros	28 826

On remarquera que ce fond de roulement net ne prend pas
en ressource les comptes courant d'associés qui s'élèvent à Euros 0

La solvabilité à moyen terme se traduit dans le rapport :

Actif circulant	+ Euros	68 638
moins dettes à court terme	- Euros	22 597
soit positif de	+ Euros	46 041

soit un ratio de 3,04 contre 2,32 l'exercice précédent.

La liquidité immédiate est de :

Valeurs disponibles	+ Euros	68 512
moins dettes à court termes	- Euros	22 597
soit positif de	+ Euros	45 915

EVOLUTION PREVISIBLE

Avec l'arrivé en 2020 d'un nouveau client qui a fait doubler notre chiffre d'affaires, nous allons transformé la SARL en SAS, afin de pouvoir nous salarier.

Nous vous demandons d'approuver les résolutions dont vous avez le texte après avoir rappelé, conformément à la loi du 12 Juillet 1965 qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour répondre, Mesdames et Messieurs, à toutes vos questions ou suggestions sur la gestion de votre société.

LA GERANCE.